



CLUSTER CCCM-ABRIS-AME EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Stratégie de Coordination et Gestion des Camps (CCCM) 2025

Mars 2025



Cluster CCCM
République Centrafricaine

SOMMAIRE

1	Contexte	2
2.	Groupes de population cibles de la stratégie	5
3.	Stratégie d'intervention	8
	3.1 Aperçu des cibles d'intervention pour l'année 2025	8
	3.2 Stratégie de réponse	11
	3.3 Thématiques transversales	13
4.	Suivi de la réponse	16
5.	Standards et Principes	17
6.	Logique d'intervention	17
	6.1 Cadre logique de la stratégie.....	18
	6.2. Récapitulatif des interventions par groupe cible.....	19
	6.3 Analyse des hypothèses, risques et mesures de mitigation.....	22
7.	Structure de coordination	24
	7.1. Rôles et responsabilités :	24
	7.2. Coordination et parties prenantes	27
	7.3 Gestion de l'information et groupe de travail IM	29
8.	ANNEXES	30
	8.1 Annexe 1 : Termes de références du cluster national CCCM Abris-AME en RCA	30
	8.2 Annexe 2 : Termes de références du cluster régional CCCM -Shelter/NFI en RCA	35
	8.3 Annexe 3 : Termes de références du Strategic Advisory Group (SAG)	36
	8.4 Annexe 4 : caractère civil et humanitaire du site	38
	8.5 Annexe 5 : stratégie de gestion de l'information.....	39
	<u>8.6</u> Annexe 6 : plan de travail annuel du cluster en 2024	43



1. Contexte

La population centrafricaine est estimée à plus de 6,4 millions de personnes en 2024 et les femmes représentent environ 51% de la population contre 49% pour les hommes¹. Depuis plus d'une décennie, la République centrafricaine (RCA) traverse une crise chronique avec des affrontements continus entre éléments armés pour le contrôle du territoire et des ressources. Bien que beaucoup d'efforts ont été consentis par le gouvernement et les acteurs humanitaires, le pays reste encore loin de l'instauration d'une paix durable et d'un développement pour le bien-être des populations. Aux grands défis structurels s'ajoutent des défis humanitaires sévères comme conséquences de la crise complexe.

Les conflits et catastrophes (inondations, incendies) ont entraîné le déplacement d'environ 469.342 personnes au 31 décembre 2024 à l'échelle nationale dont 392 235 installées parmi les communautés d'accueil et 77 107 hébergés dans 76 sites et lieux de regroupement spontanés (CMP, décembre 2024)². Au cours de l'année 2024 (de janvier à décembre), plus de 220 000 personnes ont été affectées par des chocs (111 alertes) rapportés par le mécanisme de réponse rapide (*Rapid Response Mechanism, RRM*). La partie Nord-Ouest du pays (Ouham et Ouham-Pendé) restent la plus affectée en concentrant plus de 57% des personnes ayant effectué un déplacement forcé à la suite d'un choc en 2024. A cela s'ajoutent les violations des droits humains, avec près de 2 900 incidents faisant 4 390 victimes à l'échelle nationale entre octobre 2023 et septembre 2024³.

La majorité des Personnes Déplacées Internes (PDI) vivent au sein des familles d'accueil dans des zones reculées où les conditions de vie sont difficiles avec des contraintes importantes pour l'accès aux services de base. Cette situation induit une forte dépendance des PDI et des communautés hôtes vis-à-vis des assistances humanitaires. Ceci constitue davantage un facteur d'exposition pour les femmes, les filles et les catégories les plus vulnérables ayant des besoins spécifiques.

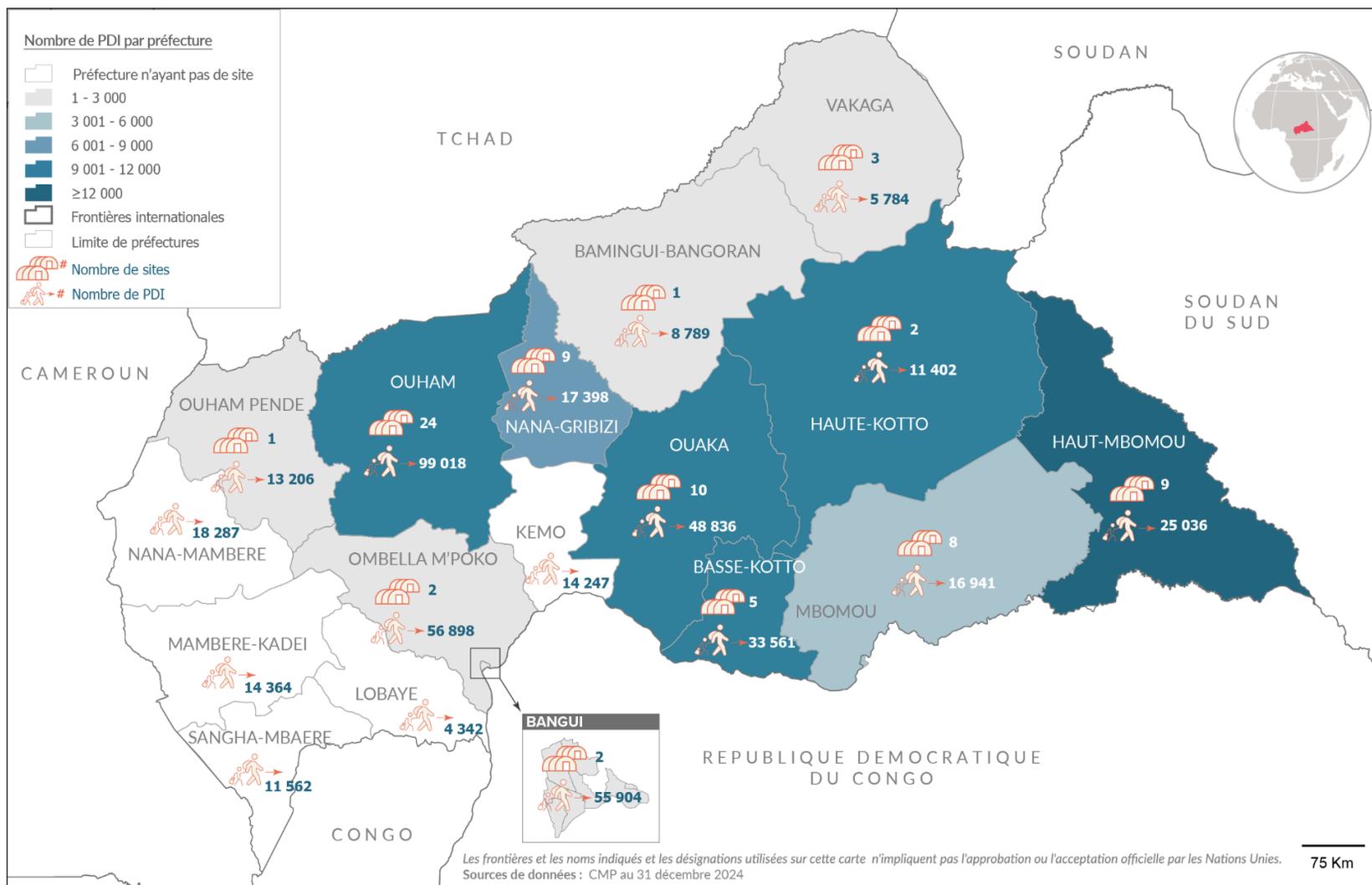
¹ OCHA. [Contexte de la Crise et Situation Humanitaire en République centrafricaine](#). 23 décembre 2024

² CMP. [Rapport de la commission mouvement des populations](#). Décembre 2024

³ OCHA. [Plan de réponse humanitaire 2025](#). Décembre 2024



Carte sur les effectifs de PDI sur sites et le nombre de sites par préfecture au 31 décembre 2024 (source CMP, CCCM) :



Pour autant, malgré des foyers de tensions surtout dans les parties Sud-Est et Nord-ouest du pays où s'opèrent un repli des groupes armés au niveau des axes, la reprise du contrôle par les forces de défense et de sécurité dans certains centres urbains favorise le retour progressif des déplacés internes dans ces zones relativement plus stables, notamment les centres de Bria, Bambari, Birao et Kaga-Bandoro. Au moins 130.000 personnes retournées ont été répertoriées entre janvier et août 2024 (CMP). De plus, les enquêtes sur les intentions futures des PDI menées par la DTM montrent qu'au moins 80% des ménages déplacés sur sites et en familles d'accueil ont l'intention de retourner dans leur zone d'origine, se relocaliser ou s'intégrer localement et durablement dans leur lieu d'accueil⁴. Ce contexte induit le besoin d'accompagnement progressif des PDI les plus vulnérables pour le retour ou la relocalisation afin de décongestionner et fermer progressivement les sites de déplacés encore actifs dans le pays. Ce besoin est également précipité par les risques d'éviction croissants auxquels environ le quart des PDI (23%) sont confrontés dans 13 sites sur 76⁵. Ces sites sont localisés dans les préfectures de Ouaka, Basse-Kotto, Ouham, Vakaga et Ouham-Pendé.

⁴ Matrice de suivi des déplacements (DTM). [Enquête sur les intentions futures des PDI](#). Août 2024.

⁵ Cluster CCCM. [Fiche d'information sur les risques d'éviction](#). Octobre 2024



2. Groupes de population cibles de la stratégie

En fonction de la typologie des lieux de déplacement qui définissent les domaines d'intervention CCCM, le cluster assure en priorité le suivi des catégories de personnes suivantes :

Types de population cibles de la stratégie

1. **PDI sur sites** : personne ayant été contrainte de quitter son lieu d'habitat d'origine pour raisons humanitaires et ayant trouvé refuge dans un site de déplacés ou un lieu de regroupement spontané dans la limite des frontières de son pays.
2. **PDIs en familles d'accueil** : personne ayant été contrainte de quitter son lieu d'habitat d'origine pour raisons humanitaires et ayant trouvé refuge parmi les populations hôtes dans la limite des frontières de son pays.
3. **Retourné** : D'après les SOPs sur les retours définis dans le cadre l'Information Management Working Group (IMWG) en RCA, « une PDI retournée est une ancienne PDI qui a mis fin à sa situation de déplacement soit en retournant dans son ancien lieu de résidence soit en s'installant volontairement et durablement dans une autre localité (dans le cas d'une solution durable par exemple). Dans le cadre de la planification humanitaire, le statut de PDI retournées est limité à un an maximum ».
4. **Population hôte** : il s'agit des populations autochtones résidant dans les lieux d'installation des PDIs. Ces populations peuvent héberger des personnes déplacées au sein de leur foyer.



Types de sites :

TYPE DE SITES	Sites de déplacés internes	Sites planifiés : ménages vivant sur les sites officiels ou planifiés
		Sites spontanés : ménages vivant sur des sites non officiels ou non planifiés
		Lieux de regroupements temporaires : ménages vivant dans des lieux de regroupements temporaires après un choc ou dans le cadre de mouvements pendulaires.
Hors sites		Familles d'accueil : PDIs hébergées par des familles hôtes qui partagent temporairement leur foyer de manière gratuite ou rémunérée.

Modes d'hébergement des personnes déplacées :

Typologie d'habitat	Description	Exemples
Arrangement locatif	La location permet à une personne / un ménage d'utiliser un logement ou un terrain pendant une période déterminée, à un prix donné, sans transfert de propriété. Il est basé sur un contrat écrit ou verbal avec un propriétaire privé ou public. Cela peut être autofinancé individuellement / collectivement ou subventionné par le gouvernement / la communauté humanitaire.	Maisons, appartements, terrains, etc.



Stratégie CCCM 2025 du cluster CCCM-Abris AME en République centrafricaine (RCA) – Mars 2025

<p>Arrangement d'hébergement</p>	<p>Les populations hôtes hébergent des populations déplacées ou des familles individuelles dans leur propriété et/ou sur leur terrain. Des contributions peuvent être faites pour l'utilisation.</p>	<p>Maisons, appartements, terrains, etc. déjà occupés ou rendus disponibles par les populations d'accueil.</p>
<p>Arrangement informel</p>	<p>Les ménages déplacés s'installent spontanément dans un lieu sans accord avec les acteurs concernés (tels que le propriétaire, le gouvernement local, les organisations humanitaires et / ou la population hôte).</p>	<p>Maisons vides, appartements vides, terrain vacant, bord des routes, etc.</p>
<p>Hébergement collectif</p>	<p>Installation ou structure préexistante où plusieurs ménages se sont installés. L'infrastructure et les services de base sont fournis sur une base communautaire ou l'accès à ceux-ci est rendu possible</p>	<p>Bâtiments publics ou évacués, centres de transit ou de réception, bâtiments abandonnés, enceintes d'entreprises, etc.</p>
<p>Habitat planifié</p>	<p>Habitat spécialement conçu pour les personnes déplacées où l'aménagement du site est planifié et géré, et où l'infrastructure, les installations et les services sont disponibles.</p>	<p>Hébergements formels gérés par le gouvernement, par l'ONU, par des ONGs par la communauté locale, ou par la société civile. Cela peut inclure des sites de transit, de réception, ou d'évacuation.</p>
<p>Habitat Non planifié</p>	<p>Lorsque plusieurs ménages s'installent spontanément et/ou collectivement dans un lieu créant une nouvelle localisation ou site. C'est souvent sans arrangement préalable avec les acteurs concernés (tels que le propriétaire, le gouvernement local et / ou la population hôte). Les services de base sur site ne sont initialement pas prévus. Les ménages pourraient avoir individuellement ou collectivement des contrats de location avec le propriétaire.</p>	<p>Hébergements ou sites informels</p>



3. Stratégie d'intervention

En concordance avec les objectifs définis dans le pays, les objectifs spécifiques pour le cluster CCCM ont été ainsi établis :

OBJECTIFS STRATEGIQUES PAYS 2025

OS 1 : la vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservées à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.

OS 2 : une réponse multisectorielle humanitaire aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à améliorer leurs conditions de vie dans le respect des droits fondamentaux.

OBJECTIFS SECTORIELS

OS 1 : les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement, sites spontanés et en familles d'accueil ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base vis-à-vis de tous les secteurs (*OS 1 HRP*).

OS 2 : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM inclusive et adaptée pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie. (*OS 2 HRP*)

3.1 Aperçu des cibles d'intervention pour l'année 2025

Compte-tenu du contexte sécuritaire volatile occasionnant perpétuellement des déplacements de personnes, le nombre d'individus ayant besoin d'une assistance en CCCM est estimé à 706 842 parmi lesquelles 75.725 PDI sur sites, 95.232 PDI en familles d'accueil, 35.117 retournés et 500.768 personnes issues de la population hôte. Parmi les personnes dans le besoin, le cluster CCCM a ciblé 406.380 dont 75.725 PDI sur sites, 95.232 PDI en familles d'accueil, 35.117 retournés et 200.306 personnes de la population hôte. La réponse CCCM sera concentrée sur 60 sous-préfectures (en gravité 3 ou 4) parmi les 65 faisant partie du champ de couverture du HNRP 2025. Les sous-préfectures en gravité extrême sont dans le Sud-Est



Stratégie CCCM 2025 du cluster CCCM-Abris AME en République centrafricaine (RCA) – Mars 2025

(Rafai, Obo, Zemio, Bambouti, Bakouma) et dans le Nord (Sido, Kabo, Markounda, Nana-Bakassa, Nangha-Boguila, Ngaoundaye, Kouï et Bocaranga). Le seuil de gravité par zone (à partir de l'échelle d'urgence, niveau 3) a été le critère le plus déterminant pour le ciblage. Les sous-préfectures maintenues incluent quelques zones plus difficiles d'accès comme les axes dans le Sud-Est où le renforcement des capacités des ONG nationales (ayant un meilleur accès humanitaire) contribuera à réduire le gap de présence en CCCM.

Tableau du PIN et cibles d'intervention pour l'année 2025

Groupes de population	PIN	CIBLES	CIBLE DESAGREEE PAR GENRE ET GROUPE D'AGE					
			Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Femmes âgées	Hommes âgés
PDI sur sites	75.725	75.725	17677	17083	19041	18386	1901	1637
PDI en FA	95.232	95.232	22231	21483	23946	23122	2391	2058
Retournés	35.117	35.117	8198	7922	8830	8526	882	759
Population hôte	500.768	200.306	46760	45187	50368	48633	5028	4330
Total	706.842	406.380	94.866	91.675	102.186	98.667	10.202	8.784

Tableau des sévérités pour l'année 2025

Niveau de sévérité	Nombre de sous-préfectures	Cibles CCCM
5	0	0
4	18	172.440
3	42	233.940
2	2	0
1	3	0



3.2 Stratégie de réponse

OS 1. Les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement, sites spontanés et en familles d'accueil ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base vis-à-vis de tous les secteurs. (OS 1 HRP).

La persistance des chocs liés notamment aux violences et au changement climatique entraîne de nouveaux déplacements de populations qui s'installent majoritairement en familles d'accueil et sur des sites spontanés. Ces personnes affectées par des déplacements récents ont besoin d'assistances humanitaires d'urgence pour sauver leurs vies.

Dans ce cadre, le cluster CCCM veillera au renforcement des mécanismes d'alertes et de suivi des besoins au niveau des lieux de regroupement et en familles d'accueil en perspective de la préparation des assistances humanitaires d'urgence. Les approches mobiles seront encouragées surtout dans les zones difficiles d'accès pour faciliter la collecte d'informations, les sensibilisations et activités pour faciliter les réponses d'urgence.

Plus précisément les activités prévues dans le cadre de cet objectif sont :

- La maintenance d'un système de veille actif pour répertorier les nouveaux lieux de regroupement spontanés ainsi que les chocs et nouveaux mouvements de population sur sites et en familles d'accueil,
- La diffusion rapide d'alertes en cas de chocs (incendies, violences) sur les sites ou en familles d'accueil,
- La réalisation d'évaluations rapides d'urgence pour estimer les besoins multisectoriels d'urgence,
- L'enregistrement des nouveaux déplacés pour préparer les interventions d'urgence,
- Le plaidoyer auprès des acteurs humanitaires pour apporter les réponses d'urgence pour sauver des vies en santé, protection, eau, hygiène et assainissement, abris et articles ménagers essentiels, nourriture, protection de l'enfance, Violences Basées sur le Genre (VBG) etc.,
- La mise en place d'outils (harmonisés au niveau du cluster) pour la diffusion d'alertes, la collecte et le partage d'informations sur les nouveaux chocs,
- Le renforcement de capacités des acteurs CCCM sur les approches mobiles pour préparer la délivrance des réponses,



- Le renforcement de capacités des comités des déplacés en familles d'accueil sur les outils et mécanismes de collecte d'informations en cas de nouveaux chocs et déplacements,
- Le renforcement de la coordination avec le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM), les autres clusters et les acteurs impliqués dans la réponse d'urgence,
- La sensibilisation continue des populations pour faciliter la délivrance des assistances humanitaires d'urgence,
- La promotion d'une programmation inclusive dans l'objectif de ne pas nuire en tenant compte des catégories à besoins spécifiques.

OS 2. Les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM inclusive et adaptée pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie. (OS 2 HRP).

En ce qui concerne les populations affectées par les déplacements prolongés résidant sur des sites et en communautés d'accueil, il est primordial de maintenir le mécanisme de CCCM pour assurer l'implication et la participation des différents groupes de communautés affectées dont en particulier ceux ayant des besoins spécifiques. Pour ce faire, différentes stratégies de gestion seront renforcées en application des Normes Minimales pour la Gestion des Camps. Le CCCM classique (fixe, au sein des sites) sera combiné aux approches mobiles dans des lieux de regroupement plus difficiles d'accès et dans les communautés d'accueil.

Ainsi, les organisations impliquées dans le CCCM seront renforcées en capacités pour une gestion plus qualitative en considération des différentes phases que sont la planification, l'ouverture, la gestion et la transition / fermeture. Le CCCM considérera notamment l'enregistrement régulier et fiable des bénéficiaires, le suivi des interventions et gaps sectoriels, les plaidoyers, la mise en place des comités directeurs et sectoriels inclusifs. De même, les sensibilisations seront renforcées auprès des personnes affectées sur la prévention des incendies et sur les thématiques transversales telles que la PEAS, le genre, le handicap, l'environnement et la redevabilité envers les populations affectées. Ces sensibilisations contribueront à la création d'un espace sûr, protecteur et respectueux de l'environnement.

Les initiatives et approches CCCM Mobile seront encouragées pour des lieux de regroupement autogérés et des communautés d'accueil. En effet, des comités mixtes (composés des déplacés et des hôtes) seront recommandés pour la gouvernance locale



et la coordination avec les acteurs humanitaires. Ces comités seront notamment formés sur les approches du CCCM, les principes humanitaires, la participation communautaire, la protection transversale, la gestion de l'information, l'identification des besoins et des gaps, la délivrance des assistances humanitaires selon le respect du principe "de ne pas nuire" et la remontée des informations et plaidoyers.

Concernant les populations retournées ou ayant l'intention de retourner, le support CCCM sera déterminant pour faciliter la réintégration. Les acteurs CCCM focaliseront leurs efforts sur la collecte des intentions de retour, l'identification des besoins, l'enregistrement des personnes, la confirmation des terres, la vérification des parcelles pour les projets abris, ainsi que la mise en place de mécanismes de coexistence pacifique dans les localités d'origine ou de retour.

La coordination du cluster, avec l'aide du groupe consultatif stratégique (SAG CCCM), poursuivra son soutien aux ONGs partenaires pour la délivrance d'interventions de qualité.

3.3 Thématiques transversales

Il s'agit des thématiques transversales importantes à prendre en compte lors de la mise en œuvre du CCCM. Ces thématiques incluent notamment la protection et les VBG, la protection de l'enfance, le handicap, l'environnement, la redevabilité envers les personnes affectées et la localisation.

3.2.1 Protection transversale, VBG et PSEA

La protection transversale reste fondamentale dans le cadre de la gestion des sites et sera appliquée à différents niveaux en conformité avec les recommandations globales en termes de normes minimales de gestion des camps. Lors de l'enregistrement des PDI, les catégories de personnes à besoins spécifiques devront être continuellement identifiées pour des assistances humanitaires adaptées à leurs besoins (femmes enceintes, allaitantes, personnes en situation de handicap, enfants séparés / non accompagnés etc.). Les données collectées seront désagrégées avec une analyse qui intègre l'approche âge, genre, et diversité (AGD) pour des interventions inclusives. De même, les gestionnaires de sites devront continuellement identifier les risques de protection au sein des sites et favoriser la création d'un environnement sûr en réduisant la probabilité des risques de protection.



Les comités sectoriels au sein des sites continueront d'être formés aux mécanismes de mitigation et de sensibilisation aux risques de VBG/EAS. Le cluster s'assurera de l'implication des différentes couches des communautés bénéficiaires dans tout le processus d'assistance et mobilisera ses partenaires pour qu'ils fournissent l'assistance sur la base des critères pertinents dans le respect de l'égalité de genre des populations affectées.

La synergie entre les clusters protection et CCCM sera renforcée, au travers de l'échange d'informations relatives aux mouvements de populations notamment dans le cadre de la commission Mouvements de Populations (CMP), mais également aux problématiques de protection et de VBG sur les sites et lieux de regroupement. De même, en coordination avec le cluster protection, les partenaires du Cluster CCCM pourront être renforcés en capacités pour une meilleure prise en compte de la protection transversale et des risques de VBG et PSEA dans la mise en œuvre des activités.

Dans l'optique de prévenir les cas d'exploitation et d'abus sexuels et des faveurs liées à l'assistance par les humanitaires, le cluster travaillera avec des points focaux PSEA pour continuer le renforcement de capacités des partenaires CCCM notamment en matière d'investigation, d'évaluation des risques EAS, sur le protocole des Nations Unies sur la prise en charge des victimes d'exploitation et d'abus sexuel, et sur l'outil harmonisé d'évaluation des capacités des partenaires de mise en œuvre sur la PEAS.

3.2.2 Redevabilité envers les populations affectées

Le travail de collaboration sera poursuivi avec le groupe de travail AAP pour consolider les expériences pilotes exercées par les partenaires du cluster. Le cluster s'assurera de l'implication des différentes couches des communautés bénéficiaires dans tous les processus d'assistance et mobilisera les ONG partenaires pour des assistances basées sur des critères pertinents dans le respect de l'égalité et du genre. Ainsi, la communication sera renforcée pour mieux gérer les attentes des bénéficiaires à travers les mécanismes de redevabilité mis en place par les partenaires du cluster. Les bénéficiaires devront être impliqués à toutes les étapes du projet (la conception, l'identification des besoins, la mise en œuvre et les mécanismes de feedback / plaintes). Le cluster maintiendra l'animation des groupes de discussion, des réunions communautaires, des face-à-face et des radios communautaires qui sont autant de mécanismes utilisés par les ONGs. De même, les partenaires du cluster seront encouragés à adresser les plaintes dans le cadre du mécanisme de Feedback collectif.



3.2.3 Localisation

La localisation sera encouragée avec une considération et implication des ONG nationales ou locales pour combler le gap de gestion fixe des sites dans des localités difficiles d'accès. Ces organisations locales seront renforcées en capacités par le cluster en termes de normes minimales de gestion des camps, et sur les problématiques transversales essentielles pour le CCCM (protection, redevabilité, genre, handicap, environnement etc.). En outre, le cluster fera constamment le plaidoyer auprès des ONGs, et des bailleurs pour soutenir les associations locales.

3.2.4 Intersectorialité

Les activités CCCM resteront intégrées à tous les secteurs d'intervention humanitaire. L'un des rôles des acteurs CCCM est de poursuivre l'identification des gaps sectoriels afin d'assurer que les populations aient accès aux assistances humanitaires adéquates. Pour se faire, le cluster renforcera ses outils d'identification des besoins tels que le « Sites Profile ». Le cluster s'appuiera notamment sur des partenaires comme DTM pour collecter, évaluer, analyser et partager les résultats avec l'ensemble de la coordination humanitaire. Le cluster continuera les plaidoyers actifs auprès des autres clusters et de l'Intercluster pour mobiliser les réponses multisectorielles sur les sites et en familles d'accueil. Dans le cadre du Nexus Humanitaire, Développement et Paix, le Cluster renforcera la coordination avec le groupe de travail Solutions Durables pour faciliter entre autres le retour et l'intégration locale des PDI.

3.2.5 Prise en compte du handicap

Les personnes en situation de handicap devront être prises en compte lors de la mise en œuvre des interventions CCCM. Cette prise en compte inclut différents aspects :

- S'assurer que les services aménagés dans les sites (points d'eau, latrines, services de santé et d'éducation) seront adaptés aux personnes en situation de handicap,



- Recenser les personnes en situation de handicap lors des enregistrements continus des PDI au niveau des sites et en familles d'accueil pour une meilleure prise en compte des vulnérabilités et des besoins spécifiques liés au handicap,
- S'assurer que les modalités des distributions effectuées au sein du site (notamment le lieu et conditions) soient adaptées aux personnes ayant un handicap,
- Continuer les sensibilisations envers les populations sur la thématique du handicap pour éviter les risques de discriminations.

En plus de ces éléments, le cluster pourra travailler en collaboration avec les organisations spécialisées sur le handicap pour sensibiliser et renforcer les capacités des partenaires du cluster sur la prise en compte du handicap lors de la mise en œuvre des activités CCCM.

3.2.6 Environnement

Conformément aux recommandations du Global CCCM, l'environnement du site est très important à prendre en compte lors du « site planning » et dans le cadre de la gestion continue du site. Ceci inclut une approche basée sur les risques pour évaluer les menaces externes et internes liées à l'environnement et les mesures appropriées pour y répondre. Il est important d'évaluer régulièrement les risques du site et mettre à jour les plans d'urgence en fonction des risques (inondations, incendies etc.). Si nécessaire, mettre en œuvre des plans de relocalisation des ménages ou des services situés dans des zones dangereuses. Dans le contexte spécifique en RCA, les sensibilisations devront être continues auprès des populations pour éviter les risques d'incendies domestiques assez régulières pendant la saison sèche.

4. Suivi de la réponse

En termes de suivi, le cluster CCCM a pour objectif pour l'année à venir de mieux identifier les besoins et gaps d'intervention humanitaire pour améliorer l'accès à l'assistance minimum vis-à-vis de tous les secteurs d'intervention. Ainsi, le cluster CCCM renforcera la veille et l'analyse régulière des besoins au niveau des sites et communautés d'accueil des PDI, tout en renforçant la qualité des mécanismes de gestion des sites mis en place dans les zones de déplacement (camps, installations de type camp



et communautés d'accueil). L'outil « Site Profile » permettra de suivre les services et les gaps dans les différents secteurs d'intervention. La matrice 4W et les outils annexes (rapports de situation, de distribution etc..) renforceront le suivi global de la réponse en CCCM. De même, la commission mouvements de population (CMP), les rounds de la DTM, les alertes RRM et le monitoring de protection seront des outils adéquats pour le suivi des alertes et réponses en lien avec les mouvements de population.

L'équipe de gestion d'information fournira le soutien constant à la gestion et à la diffusion des informations. Le Cluster CCCM surveillera régulièrement les progrès et les lacunes dans les services essentiels et s'appuiera sur les mécanismes adaptés de redevabilité pour la prise en compte des points de vue des communautés bénéficiaires. La stratégie globale de gestion d'information (objectifs, produits et fréquence de publication) est détaillée en annexe de cette stratégie.

5. Standards et Principes

Quelques principes et standards principaux à respecter (liste non exhaustive) dans le cadre des activités relevant du Cluster sont les suivants :

- La charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaires, Projet SPHERE
- Toolkit de gestion de camp
- Principes de protection et de protection transversale

6. Logique d'intervention

La logique d'intervention récapitule le cadre logique de la stratégie (objectifs, activités et indicateurs) ainsi que la matrice des hypothèses, risques et mesures de mitigation qui seront appliquées pour faciliter la mise en œuvre des actions prioritaires.



6.1 Cadre logique de la stratégie

Objectif sectoriel 1 (cluster) : les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement, sites spontanés et en familles d'accueil ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base vis-à-vis de tous les secteurs.

Activités	Indicateurs	Cibles
Activité 1.1 : Assistance CCCM en faveur des PDI sur les lieux de regroupement affectés par des chocs récents	# PDI sur les lieux de regroupement affectés par des chocs récents assistés en CCCM	15. 145
Activité 1.2 : Assistance CCCM en faveur des PDI en famille d'accueil affectés par des chocs récents	# PDI en famille d'accueil affectés par des chocs récents assistés en CCCM	19. 046
Activité 1.3 : Assistance CCCM en faveur des retournés affectés par des chocs récents	# Retournés affectés par des chocs récents assistés en CCCM	7.024
Activité 1.4 : Assistance CCCM en faveur de la population hôte affectés par des chocs récents	# personnes de la Population hôte affectée par des chocs récents assistée en CCCM	40. 061

Objectif sectoriel 2 : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM inclusive et adaptée pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Activités	Indicateurs	Cibles
Activité 2.1 : assistance CCCM en faveur des PDI sur les sites	# PDI sur sites ayant bénéficié d'une assistance CCCM	60.580
Activité 2.2 : assistance CCCM en faveur des PDI en famille d'accueil	# PDI en Famille d'accueil ayant bénéficié d'une assistance CCCM	76. 186
Activité 2.3 : Assistance CCCM en faveur des retournés	# retournés ayant bénéficié d'une assistance CCCM	28. 094
Activité 2.4 : Assistance CCCM en faveur des de la population hôte	# de membre de la population hôte ayant bénéficié d'une assistance CCCM	160.242



6.2. Récapitulatif des interventions par groupe cible

Groupes cibles		Objectifs de l'intervention	Activités
Sites de déplacés internes et lieux de regroupement	Sites planifiés : ménages vivant sur les sites officiels ou planifiés	OS 2 : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM inclusive et adaptée pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Planification et entretien des camps, ○ Enregistrement continu des personnes déplacées désagrégé par sexe, âge et catégories à besoins spécifiques, ○ Coordination des services essentiels de base sur les sites et de la protection, ○ Suivi de la qualité des services sur les sites, ○ Structuration des comités de déplacés et comités sectoriels sur les sites, ○ Identification des gaps et plaidoyer pour des réponses, ○ Mise en place des mécanismes de redevabilité envers les personnes affectées dans le cadre du CCCM, ○ Sensibilisations continues des populations sur les VBG, le genre, la protection, le handicap, la redevabilité et l'environnement. ○ Planification des solutions durables (enquêtes sur les intentions futures des PDI, stratégie de fermeture etc.) ○ Renforcement de capacités de manière continue sur les normes minimales de gestion des camps,
	Sites spontanés : Ménages vivant sur des sites non officiels ou non planifiés	OS1 : les populations affectées par les déplacements forcés dûs à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement, sites spontanés et en familles d'accueil ont accès au	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mécanisme de veille et d'alerte sur la création de lieux de regroupement temporaires ○ Profilage et monitoring des mouvements de population, ○ Coordination des services essentiels de base et de la protection ○ Identification des gaps et plaidoyers pour des réponses, ○ Sensibilisations des communautés pour faciliter les interventions humanitaires d'urgence,



	<p>Lieux de regroupement temporaires : Ménages vivant dans des lieux de regroupements temporaires après un choc ou dans le cadre de mouvements pendulaires</p>	<p>mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base vis-à-vis de tous les secteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisations continues des populations sur les VBG, le genre, la protection, le handicap, la redevabilité
<p>Hors sites</p>	<p>Familles d'accueil : Ménages vivant en familles d'accueil dans les communautés hôtes</p>	<p>OS 1 : les populations affectées par les déplacements forcés dûs à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement, sites spontanés et en familles d'accueil ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base vis-à-vis de tous les secteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Profilage et monitoring des mouvements de population, ○ Coordination des services essentiels de base et de la protection ○ Identification des gaps et plaidoyers pour des réponses, ○ Sensibilisations continues des populations sur les VBG, le genre, la protection, le handicap, la redevabilité et l'environnement.
			<ul style="list-style-type: none"> ○ Système de veille actif pour rapporter les chocs et nouveaux mouvements de population sur sites et en familles d'accueil, ○ Diffusion rapide d'alertes en cas de chocs (incendies, violences) sur les sites ou en familles d'accueil, ○ Evaluations rapides d'urgence pour estimer les besoins multisectoriels d'urgence, ○ Enregistrement des nouveaux déplacés pour préparer les interventions d'urgence, ○ Mise en place d'outils (harmonisés au niveau du cluster) pour la diffusion d'alertes, la collecte et le partage d'informations sur les nouveaux chocs,



			<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de capacités des acteurs CCCM sur les approches mobiles pour préparer la délivrance des réponses, ○ Renforcement de capacités des comités des déplacés en familles d'accueil sur les outils et mécanismes de collecte d'informations en cas de nouveaux chocs et déplacements, ○ Renforcement de la coordination avec le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM), les autres clusters et les acteurs impliqués dans la réponse d'urgence,
		<p>OS 2 : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Profilage et monitoring des mouvements de population, ○ Identification des gaps et plaidoyers pour la provision de services pour les déplacés en familles d'accueil, ○ Appui aux communautés hôtes, ○ Planification et facilitation des solutions durables ○ Mise en place de mécanismes de redevabilité, ○ Sensibilisations continues des populations sur les VBG, le genre, la protection, le handicap, la redevabilité ○ Renforcement de capacités et structuration de comités constitués de déplacés et de leaders communautaires dans les zones d'accueil des PDIs.
	<p>Retournés</p>	<p>OS1 : les populations affectées par les déplacements forcés dûs à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement, sites spontanés et en familles d'accueil ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Profilage et monitoring des mouvements de retour, ○ Identification des gaps et plaidoyers pour la provision de services aux retournés spontanés, ○ Evaluations rapides d'urgence dans les zones de retour, ○ Profilage des retournés, ○ Sensibilisations et préparation des réponses humanitaires d'urgence destinés aux retournés spontanés en fonction des besoins d'urgence montrés dans les évaluations



		des assistances minimums de base vis-à-vis de tous les secteurs	
		OS 2: les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Enregistrement des retournés provenant des sites et familles d'accueil, ○ Sensibilisations dans les zones de retour (cohésion sociale avec les autres communautés, sensibilisation des autorités locales etc.) ○ Appui pour la vérification des parcelles pour appuyer les projets de construction / réhabilitation d'abris dans les zones de retour,

6.3 Analyse des hypothèses, risques et mesures de mitigation

Thématique	Risques	Mesures de mitigation
Sécurité	Risque de circulation des armes et hommes en tenue	Un plaidoyer continu sera réalisé avec le cluster protection pour le respect du caractère civil et humanitaire des sites. Les gestionnaires de sites réaliseront des sensibilisations avec les communautés et les autorités locales sur la nécessité de sites « sans armes » en adaptant leurs messages selon les contextes socio-culturels.
	Accès limité aux sites à cause des risques sécuritaires (attaques, menaces)	L'accès sécurisé aux sites doit être assuré aux PDIs et aux humanitaires grâce au plaidoyer en coordination avec CM Coord vis-à-vis des autorités nationales et locales. En cas de création de sites, le gestionnaire tient compte de ce risque dans le cadre de la planification du site.



Risques de catastrophes naturelles	Inondations dans les zones d'accueil des PDI (sites et familles d'accueil)	Les risques d'inondation sont pris en compte au travers notamment des activités de prévention des risques, plaidoyer pour le renforcement ou la mise en place du système de drainage, activités de sensibilisation pour le nettoyage des canaux d'évacuation des eaux.
	Incendies dans les zones d'accueil des PDI (sites et familles d'accueil)	Les risques d'incendie sont pris en compte par le biais notamment d'activités de prévention des risques, plaidoyer pour une mise en place de foyers améliorés, activités de sensibilisation des populations. En cas de création de sites, le gestionnaire tient compte de ce risque dans le cadre de la planification du site. Le cluster pourra mettre en place des outils tels que le Fire Risk Monitoring Tool pour mieux prévenir et répertorier tous les incidents sur les incendies sur sites.
Contraintes logistiques	Accès humanitaire contraint par des défis logistiques (mauvais état des routes etc)	Un plaidoyer est réalisé auprès du cluster logistique et de la MINUSCA concernant les contraintes logistiques notamment en saison des pluies, entraînant une réduction de l'accès humanitaire.
Dimension socio-économique	Discrimination pour l'accès aux services de base	L'accès aux services sociaux de base, à l'assistance humanitaire, aux moyens de subsistance doit être assuré à l'ensemble de la communauté, y compris les personnes à besoins spécifiques comme les personnes ayant un handicap, les personnes âgées, les femmes.
	Problèmes de cohésion sociale entre PDI et population hôte	Des sensibilisations doivent être réalisées afin que les liens entre les populations déplacées et les populations hôtes soient établis ou renforcés, notamment dans le cadre des initiatives locales de gouvernance.
Protection	Multiplication des incidents de protection dans les sites, y compris incidents de protection de l'enfance et violences basées sur le genre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un plaidoyer est réalisé auprès du Protection Working Group et de la CMCoord pour que la sécurité soit renforcée sur les sites ○ Un plaidoyer est également mené auprès du cluster protection pour que puisse être mené un monitoring de protection accompagné d'analyse de tendances,



- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">○ Sensibilisations réalisées par les comités protection avec l'appui et la participation des relais communautaires de protection et les partenaires du cluster protection sur les incidents de protection,○ Formation des gestionnaires de sites par les acteurs du cluster protection et des sous-clusters protection de l'enfance et violences basées sur le genre, pour renforcer leurs capacités de sensibilisation, prévention et plaidoyer en matière de protection, violences basées sur le genre et protection de l'enfance. |
|--|---|

7. Structure de coordination

La structure de coordination évoque les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion et la coordination des camps ainsi que les mécanismes de coordination.

7.1. Rôles et responsabilités :

7.1.1 Le gouvernement

L'Etat centrafricain est l'Administrateur des sites sur son territoire. Il est, « conformément aux obligations et responsabilités des organismes souverains, chargé de fournir protection et assistance humanitaire au déplacés internes ressortissants [...] – y compris ceux vivant dans des camps ou des installations du même type. A ce titre, il définit la politique et la vision en matière de création et fermeture des sites conformément aux principes de protection. Dans les situations où les autorités sont incapables de fournir protection et/ou assistance à la population déplacée, les acteurs humanitaires ont le devoir d'aider l'Etat à s'acquitter de sa tâche. » Le gouvernement est représenté partout sur le territoire centrafricain par son organe de Projet d'Appui au Retour et à la Réintégration (PARET).



7.1.2 Le Cluster National

En République centrafricaine, les clusters Abris-AME et CCCM sont fusionnés et constituent une seule structure de coordination. Cependant, les stratégies et outils de suivi sont élaborés de manière spécifique pour chaque secteur (CCCM d'une part et Shelter/NFI d'autre part). Les agences Lead du cluster sont le HCR (coordonnateur) et l'OIM (Co-lead).

Le Cluster national, avec l'appui des partenaires de CCCM est responsable de l'élaboration de la stratégie CCCM et doit fournir les outils techniques et documentations nécessaires (tels que les SOP, plans d'action, notes d'orientation) pour faciliter les activités des acteurs de CCCM.

De même, le cluster a aussi pour rôle d'identifier les gaps et de mener les plaidoyers pour des interventions continues et coordonnées pour éviter les duplications entre les acteurs en s'aidant d'outils spécifiques de gestion d'information. Une matrice 4W est soumise aux acteurs à ces fins. Basé sur les informations transmises par les partenaires au cluster, et afin d'assurer une réponse plus efficace, holistique et rapide, le plaidoyer est réalisé auprès des différents clusters et acteurs humanitaires.

En outre, le cluster est également responsable du renforcement de capacités des acteurs CCCM et de la formation de formateurs des gestionnaires de sites. Le cluster s'assure que ce renforcement de capacités est également assuré dans les sites auprès des différents comités directeurs et sectoriels, des représentants de déplacés, des autorités locales et des leaders communautaires et religieux. Concernant les thématiques transversales, le cluster s'assure de la mise en œuvre du plan de protection transversale par les acteurs humanitaires et leurs partenaires.

7.1.3 Les clusters régionaux

Au niveau des préfectures (Admin 1), à l'image du cluster national fusionné CCCM et Shelter/NFI à Bangui, les sous-clusters régionaux sont actifs dans cinq zones du pays (Kaga-Bandoro, Bria, Bambari et Bangassou) afin de coordonner les activités CCCM et Shelter/NFI menées au niveau local.



Les découpages géographiques sont :

- Centre (Ouham, Kémo, Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran) ;
- Ouest (Nana-Mambéré, Mamabéré-Kadeï, Sangha-Mbaéré et Ouham-Pendé) ;
- Sud (Bangui, Ombélla-M'Poko, Lobaye) ; Cluster National
- Nord-Est (Haute-Kotto, Vakaga) ;
- Est (Ouaka, Basse-Kotto) ;
- Sud-Est (Mbomou, Haut-Mbomou).

Les sous-clusters ont pour rôle :

- D'assurer le plaidoyer au niveau local (avec les autorités et la coordination humanitaire) pour faciliter la mise en œuvre des interventions,
- Coordonner les interventions des acteurs pour éviter les duplications ;
- Contextualiser les points d'action stratégiques en fonction des contraintes et réalités de chaque zone,
- Contribuer au partage et diffusion d'informations sur les alertes, distributions,
- Aider le cluster national à mieux identifier et comprendre les gaps d'intervention par zone.

7.1.4 Organisations mettant en œuvre les activités de CCCM

Les acteurs de CCCM, en sites comme en dehors des sites, sont responsables de la gestion et de la formation de leurs équipes et partenaires d'implémentation. Ils s'assurent que les standards et principes humanitaires ainsi que les directives opérationnelles sont respectés et mis en œuvre. Conformément aux obligations incombant aux gestionnaires de sites, le contrôle des services et de leur qualité est assuré ainsi que la coordination des interventions sur les sites. Les gestionnaires mettent en place des mécanismes de participation, de consultation et d'autonomisation des communautés et sont responsables



de l'entretien et de la maintenance des infrastructures des sites. Les informations et données multisectorielles et relatives au profilage sont collectées, gérées et partagées avec les clusters régionaux et le cluster national et les acteurs humanitaires.

7.1.5 Le Strategic Advisory Group (SAG)

Le Strategic Advisory Group (SAG) est un groupe de représentants d'agences et institutions qui constitue le Conseil d'Administration du Cluster. En Centrafrique les Clusters CCCM et Abris-AME ont le même SAG. Le SAG vise à conseiller, orienter et approuver les propositions stratégiques du Cluster National en lien d'une part avec les principaux objectifs de la réponse globale du Gouvernement et du Plan de Réponse Humanitaire (HRP), et d'autre part en appréciation des mécanismes de coordination, des outils de gestion et de partage des informations, et des plaidoyers. Le SAG est composé des membres experts issus du Gouvernement, des agences onusiennes, des ONG nationales et internationales. Les agences Lead et CO-lead du cluster sont des membres d'office.

Le SAG se réunit tous les deux mois pour discuter des progrès et des points d'actualité. Des réunions extraordinaires peuvent se faire en cas d'urgence ou de besoins. Les décisions issues des réunions seront rapportées dans un compte-rendu à partager avec les membres du cluster et sur les plateformes de publication.

7.2. Coordination et parties prenantes

7.2.1 Mécanismes de coordination

Les partenaires de CCCM participent aux réunions de coordination nationales organisées à Bangui, et aux régionales dans les provinces pour partager des données et des informations pertinentes sur les activités réalisées ou en cours. Ils partagent également les alertes, le cas échéant, le plus rapidement possible. Le cluster est représenté à l'Inter-Cluster Coordination Group (ICCG) de manière hebdomadaire ainsi qu'au comité de pilotage du RRM. Afin de renforcer la qualité, la rapidité et l'efficacité de la réponse humanitaire, le cluster CCCM travaille en synergie avec notamment, les clusters protection, santé, éducation, WASH et sécurité alimentaire.



7.2.2 Les parties prenantes

Les membres du Cluster sont des ONG, et Agences des Nations Unies intéressées à la gestion de site ou intervenant dans un ou plusieurs sites. Les membres des clusters régionaux partagent régulièrement les informations avec le cluster national. Les partenaires du Cluster peuvent faire appel à la Coordination du Cluster dans le cas d'un besoin en appui technique concernant la planification et la mise en œuvre de leurs activités. Chaque partenaire est tenu de faire le suivi et l'évaluation de ses projets pour apprécier si ses activités sont bien en ligne avec les objectifs et les orientations du Cluster, et appliquer des mesures correctives si nécessaire. Les organisations partenaires du cluster sont redevables auprès des bénéficiaires, du gouvernement Centrafricain et de leurs bailleurs. Une évaluation de la performance du cluster doit être menée tous les ans avec l'appui du Global CCCM cluster. Elle est articulée autour des fonctions essentielles du Cluster telles que définies par le Comité Permanent Inter-organisations (IASC) et de la redevabilité envers les populations affectées.

7.2.3 Structures de leadership existantes au sein des déplacés

Dans les sites, les structures existantes sont les suivantes :

- Les comités directeurs,
- Les comités sectoriels (WASH et protection en priorité, puis dépendamment des besoins Education, Sécurité Alimentaire, Entretien abris),
- Les comités de jeunes, de femmes...

En dehors des sites, les structures existantes sont les représentants de déplacés ainsi que les comités de jeunes, de sages ou même de femmes. Les partenaires CCCM s'appuient sur ces structures existantes dans le cadre de leurs activités afin d'assurer une bonne compréhension et évaluation des besoins des populations affectées et en vue de renforcer les structures de leadership existantes et l'autonomie des populations concernées.



7.3 Gestion de l'information

Le gestionnaire de l'information du cluster CCCM assure la cohérence et la validité des outils, des données et des produits disséminés et participe au Groupe de travail technique IMWG qui apporte l'appui nécessaire. La stratégie de gestion de l'information définit les fonctions essentielles qui sont demandées aux gestionnaires de l'information, afin d'appuyer et de soutenir les mécanismes de coordination, de suivi et de déploiement des opérations liées aux activités du cluster (voir annexe sur la stratégie de gestion d'information). Le cluster effectue le suivi des activités réalisées en sites et hors sites via des matrices de suivi, et notamment matrice 4W. Le cluster tiendra une base de données des rapports partagés par les partenaires.



8. ANNEXES

8.1 Annexe 1 : Termes de références du cluster national CCCM Abris-AME en RCA

En RCA, la coordination des deux clusters CCCM et Shelter-NFI est fusionnée en un cluster unique. L'objectif principal du cluster est de coordonner la délivrance des services humanitaires en CCCM et Shelter/NFI dans le respect de la protection des populations affectées. Le cluster a été activé depuis 2014 en RCA pour coordonner les interventions en CCCM et Shelter-NFI en support au gouvernement centrafricain. La coordination du cluster est assurée par le HCR en tant qu'agence Lead et l'OIM en tant que Co-Lead.

Responsabilités générales

Dans la lignée de l'agenda transformatif de l'IASC, le HCR et l'OIM en tant que Leads du cluster sont responsables vis-à-vis du Coordinateur humanitaire de faciliter, au niveau du cluster, un processus destiné à soutenir la fourniture de services humanitaires, partager les informations, faire le suivi et le reporting et élaborer des plans stratégiques de réponses à toutes les phases d'intervention humanitaire de l'urgence à la transition vers les solutions durables.

Responsabilités spécifiques

➤ **Soutenir et coordonner la fourniture de Services**

Mettre en place une plateforme pour garantir que la fourniture des services est menée conformément aux priorités stratégiques retenues telles que mentionnées dans le Plan de Réponse stratégique de RCA,

Développer des mécanismes pour éviter les duplications et les lacunes dans la fourniture des services,

Garantir que la protection est intégrée dans l'assistance CCCM et Shelter/NFI,



Développer des outils spécifiques d'évaluation et d'information et les diffuser au sein d cluster et toute la communauté humanitaire selon les besoins.

➤ **Appuyer la prise de décision stratégique du Coordinateur Humanitaire/ de l'Equipe Humanitaire Pays pour la réponse humanitaire**

Evaluation des besoins et analyse des lacunes dans la réponse (à travers les secteurs et dans le secteur).

Analyse pour identifier et adresser les lacunes, obstacles, duplications et problématiques transversales (émergents).

➤ **Planification et développement stratégique**

Développer une stratégie pour chaque préfecture/aire prioritaire identifiée qui soutienne directement la réalisation des priorités stratégiques du Coordinateur Humanitaire/ de l'Equipe Humanitaire Pays,

Appliquer et adhérer aux lignes directrices et standards existants,

Clarifier les demandes de financements, priorisations et contributions du cluster pour les considérations de financement humanitaire globales du Coordinateur Humanitaire (Ex. Flash Appeal, CAP, CERF, Emergency Response Fund/ Common Humanitarian Fund)

Soutenir l'identification de solutions durables et organiser le démantèlement et la fermeture des sites.

➤ **Suivi et reporting**

Faire le suivi et le reporting de la mise en œuvre de la stratégie du cluster et ses résultats, en recommandant des actions correctives quand nécessaire.

Collecter, analyser et diffuser les statistiques des données de populations et sur les sites.



➤ **Plan de contingence/ préparation/ renforcement des capacités**

Un renforcement des capacités sera assuré en particulier afin de mettre en place une capacité nationale nécessaire pour permettre un désengagement et un retrait responsable une fois que cela sera possible ou dans le cas d'une évacuation des acteurs humanitaires internationaux,

Plan de contingence préparé en fonction de l'évolution des scénarios (politiques, sécuritaires, saison des pluies, etc.).

➤ **Plaidoyer**

Identifier les messages de plaidoyer pour contribuer aux actions de plaidoyer du Coordinateur Humanitaire/ de l'Equipe Humanitaire Pays.

Mener des activités de plaidoyer de la part des membres du cluster et de la population affectée.

Structure du cluster

Pour fournir un soutien approprié et assurer une coordination efficace, le partage de l'information et le suivi des actions décidées conjointement par les agences des NU, les ONG et le Cluster CCCM, le HCR et l'OIM mettent à disposition une équipe de soutien pour le cluster. L'équipe de soutien est basée à Bangui et est composée d'un agent du HCR désigné qui agit en qualité de Coordinateur du Cluster, un autre membre du HCR qui fournit un soutien global à la Coordination, ainsi qu'un agent de l'OIM qui remplit le rôle de Co-Lead du cluster.

Les Responsabilités de l'agence responsable du cluster comprennent mais ne se limitent pas à :

Le Coordinateur du cluster est responsable de la réponse des secteurs CCCM et Shelter/NFI à la crise humanitaire. Le coordinateur du cluster doit s'assurer de l'inclusion de tous les partenaires humanitaires-clé du secteur, dans le respect de leurs mandats et des priorités de leurs programmes. En collaborant, les membres du cluster identifieront les besoins globaux



pour faire face aux besoins en CCCM et Shelter/NFI. Le cluster retiendra (et établira si nécessaire) des standards et des lignes directrices pour faciliter l'opérabilité pour garantir que les activités soient menées rapidement et efficacement,

Instaurer une coordination et un partage de l'information actifs et cohérents entre le responsable du cluster à Bangui et des mécanismes de cluster régionaux s'il y en a, ainsi qu'avec d'autres mécanismes de coordination et avec les Clusters CCCM et Shelter/NFI globaux.

Représenter le cluster dans tous les forums de coordinations humanitaires et à l'externe, auprès des donateurs, du Gouvernement et d'autres représentants,

Faire le suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Réponse,

Faire la liaison avec les donateurs et d'autres parties prenantes si nécessaire, en particulier pour souligner les lacunes, les opportunités et les défis liés à l'assistance humanitaire,

Fournir du soutien administratif aux opérations du cluster, agenda, comptes-rendus, invitations, listes de contact, organisation de réunions et publication de tous les produits d'information pertinents du cluster.

Les responsabilités de l'Agence co-facilitatrice du cluster comprennent mais ne se limitent pas à :

Un point focal de l'OIM agira en qualité de Co-Lead. Le Co-Lead fournira un soutien au coordinateur du cluster grâce à son expérience, expertise et ses compétences en programmation CCCM et abris-NFI.

Présider les réunions du Cluster en l'absence du coordinateur du cluster (diffusion des comptes-rendus, agendas, invitations, etc.) et participer au suivi des actions à mener après chaque réunion du cluster en coordination avec les autres clusters ou d'autres mécanismes si nécessaire (Ex. inter-clusters),

Soutenir le coordinateur du cluster et les partenaires dans la collecte et l'analyse des données afin de fournir des informations actualisées sur les besoins et la réponse en CCCM et abris-NFI,



Stratégie CCCM 2025 du cluster CCCM-Abris AME en République centrafricaine (RCA) – Mars 2025

Assurer avec l'agence lead la représentation du cluster dans les mécanismes de coordination humanitaire et auprès du gouvernement et des bailleurs,

Travailler avec l'agence Lead du cluster dans la préparation de demandes d'allocations financières telles que le CHF et le CERF pour soumission aux membres du cluster et la diffusion d'informations relatives clé.

Coordonner avec l'agence responsable du cluster dans le renforcement des capacités des membres du cluster au niveau national et dans d'autres zones prioritaires identifiées.

Membres

Les membres du Cluster CCCM-Abris-NFI en RCA sont toutes les agences des Nations Unies, ONG Nationales et Internationales, autorités gouvernementales et autres partenaires fournissant des services CCCM et Shelter/NFI en RCA.



8.2 Annexe 2 : Termes de références du cluster régional CCCM -Shelter/NFI en RCA

Un sous-cluster Régional est actif uniquement au sein d'un découpage géographique attribué.

Responsabilités spécifiques

➤ **Soutenir et coordonner la fourniture de Services**

- Organiser des réunions de coordination
- Développer des mécanismes pour éviter les duplications et les lacunes dans la fourniture des services,
- Garantir que la protection est intégrée dans l'assistance CCCM et Shelter/NFI,
- Faire appliquer des outils spécifiques d'évaluation et d'information et faire évaluer les besoins et analyse des lacunes dans la réponse.

➤ **Suivi et reporting**

- Faire le suivi et le *reporting* de la mise en œuvre de la stratégie du cluster et ses résultats, en recommandant des actions correctives quand nécessaire.
- Collecter, analyser et diffuser les statistiques des données de populations et sur les sites.
- Soutenir les missions d'évaluation
- Faire suivre, et faire appliquer les différentes stratégies et outils de gestion des informations développés par le Cluster National

Structure du cluster régional

Le lead est de préférence un représentant des Agences Leads. Soit un personnel du HCR ou de OIM. A défaut de la présence de l'une de ces agences, une ONG sera désignée à cet effet pour jouer ce rôle. Les membres du Cluster Régional CCCM-Shelter/NFI sont toutes les agences des Nations Unies, ONG Nationales et Internationales, autorités gouvernementales et autres partenaires fournissant des services CCCM et Shelter/NFI dans une localité donnée.



8.3 Annexe 3 : Termes de références du Strategic Advisory Group (SAG)

Le Strategic Advisory Group (SAG) est un groupe de représentants d'agences et institutions qui constitue le Conseil d'Administration du Cluster. En Centrafrique les Clusters CCCM et Shelter/NFI ont le même SAG. Le SAG vise à conseiller, orienter et approuver les propositions stratégiques du cluster national en lien d'une part avec les principaux objectifs de la réponse globale du gouvernement et du Plan de Réponse Humanitaire (HRP), et d'autre part en appréciation des mécanismes de coordination, des outils de gestion et de partage des informations, et des plaidoyers. Le SAG est composé des membres experts issus du gouvernement, des agences onusiennes, des ONG nationales et internationales. Le coordonnateur et le Co-lead du cluster sont membres d'office du SAG.

Membres du SAG :

- Un Représentant du Ministère l'Action Humanitaire et de la Réconciliation ;
- Un Représentant des organisations réalisant la gestion des sites ou menant des activités abris-NFI
- Le Coordinateur et le co-lead du Cluster ;
- Un Représentant du HCR,
- Un Représentant de l'OIM,
- Représentant des Bailleurs de fonds,
- D'autres partenaires pourront être appelés à participer au SAG, en fonction de l'agenda et des expertises requises.

Actions du SAG :

En accord avec le plan de Réponse Global du Gouvernement et le plan de Réponse Humanitaire Pays, identifier les priorités stratégiques des secteurs CCCM et Shelter/NFI et définir des orientations communes,
Contribution à la définition des outils de gestion de l'information afin d'identifier au plus vite les lacunes et les priorités en matière de Shelter/NFI et gestion/coordination des sites ;
Veiller à la poursuite et au renforcement des réalisations communes et à la bonne mise en œuvre des stratégies conjointes (renforcement des capacités partenaires),
Assurer un plaidoyer commun pour combler les lacunes identifiées dans le secteur.



Fonctionnement du SAG:

Le SAG se réunit de manière trimestrielle et ad-hoc pour discuter de points de coordination à l'ordre du jour, définis préalablement par le Cluster pour répondre à des questions urgentes. Ce groupe de travail, dont les membres ne devraient pas dépasser le nombre de 7 personnes pour des raisons d'efficacité, peut être facilité par le Coordinateur du cluster (ou en son absence, par son co-lead) et co-présidé de préférence par le représentant du gouvernement. Les réunions seront agendées et planifiées par consensus. Les décisions du SAG doivent être dans la mesure du possible être prise sur la base d'un consensus. Les décisions seront rapportées dans une minute de réunion qui sera partagée avec les membres du Cluster Abri/NFI/CCCM et sur le site web.



8.4 Annexe 4 : caractère civil et humanitaire du site

Le caractère civil du site

Un site est un espace humanitaire civil.

Il ne peut être militarisé.

- Aucun militaire ou membre de groupes armés ne peut rentrer dans le site (pour se reposer, accéder aux installations du site, visiter sa famille ou même traverser) – les familles des militaires ne doivent pas vivre dans le site mais en-dehors dans un autre endroit.
- Aucune arme dans le site. Pas de mine dans le site.
- Pas de taxation illégale des déplacés dans ou autour du site.
- Pas de violence envers la population du site.
- Pas de recrutement pour les combats ou tout autre activité de résidents du site -en particulier les enfants- dans les groupes armés ou les FACA.
- Pas d'opérations militaires dans ou autour du site.



8.5 Annexe 5 : stratégie de gestion de l'information

La gestion d'information du cluster est fondamentale en tant qu'outil de coordination pour faciliter la délivrance des services humanitaires. Les principaux objectifs de la gestion d'information du cluster en RCA sont les suivants :

- Permettre le suivi de la délivrance des services humanitaires en lien avec la stratégie et les actions prioritaires du cluster,
- Faciliter la prise de décision stratégique et opérationnelle grâce à une meilleure connaissance des besoins, de la présence opérationnelle des partenaires et des gaps,
- Permettre le suivi et l'évaluation de la performance du cluster,
- Renforcement des capacités des partenaires du cluster en termes de gestion d'information et d'évaluations.

Différents outils sont mis en place en RCA dans le cadre de la gestion d'information du cluster.

1. Matrice 4W

Objectifs	Source d'information	Fréquence
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre une meilleure connaissance de la présence opérationnelle des acteurs CCCM par zone (sous-préfecture) • Eviter les duplications d'interventions en fonction des services délivrés par les acteurs CCCM, • Identifier les gaps de présence des acteurs et des services délivrés, 	<ul style="list-style-type: none"> • Outil Kobo que les partenaires doivent remplir pour signaler leur présence opérationnelle par zone et les activités menées, • Fichier Excel à compléter par les partenaires pour signaler leur présence opérationnelle, 	Trimestrielle



- Faire un plaidoyer pour combler les gaps d'intervention.
- Analyse des données et rapportage dans un tableau de bord.

2. Tableau de bord de réalisations

Objectifs	Source d'information	Fréquence
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre le suivi des indicateurs de réalisation des partenaires du cluster CCCM en fonction des objectifs sectoriels du cluster, • Connaitre le taux de réalisation de chaque partenaire CCCM par zone, • Faire un plaidoyer pour accélérer la délivrance des services et identifier des partenaires pour combler les gaps de réalisations CCCM en fonction des objectifs définis dans le HRP, 	<ul style="list-style-type: none"> • Outil Kobo (couplé à la matrice 4W) que les partenaires doivent remplir pour renseigner les réalisations CCCM et Shelter/NFI en fonction des objectifs et indicateurs du HRP. • Analyse des données et rapportage dans un tableau de bord. 	<p>Trimestrielle</p>



3. Profil de sites "Site Profile"

Objectifs	Source d'information	Fréquence
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre une meilleure connaissance des besoins humanitaires sectoriels au niveau des sites et lieux de regroupement. • Améliorer la connaissance de l'état de fonctionnalité des services de base sur les sites, 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs sectoriels de suivi harmonisés et renseignés par les gestionnaires de sites, • Appui de la DTM pour collecter les informations auprès des gestionnaires de chaque site • Production des sites profiles à une fréquence mensuelle 	<p>Trimestrielle</p>

4. Factsheet des interventions

En plus des outils énumérés (tableaux de bord, 4W), des factsheets seront réalisées à partir de l'année 2024 à une fréquence bimestrielle (tous les 2 mois) pour mettre l'accent sur des éléments suivants :

Un aperçu général de la situation des sites et lieux de regroupement (nombre de sites, sites fermés et causes, nouveaux sites ouverts etc...et nombre de PDI),

Développements généraux du contexte sécuritaire, humanitaire ayant impacté les activités CCCM (chocs récents),

Récapitulatif des réalisations phares des partenaires CCCM et des leçons apprises,



5. Renforcement des capacités des partenaires CCCM

La stratégie de gestion d'information du cluster inclut également le renforcement des capacités des partenaires en gestion d'information. Ceci inclut :

- La formation des acteurs CCCM pour améliorer les outils d'enregistrement des PDI sur les sites et lieux de regroupement,
- Renforcement des capacités des acteurs CCCM pour les sites profiles,
- Harmonisation des outils de suivi des alertes chocs (insécurité / inondations) pour les acteurs CCCM et renforcement des capacités sur ces outils.
- Renforcement de capacités sur les outils kobo de suivi des besoins / indicateurs du cluster (4W, taux de réalisation des activités etc.).

6. Contributions aux autres mécanismes de gestion d'information

L'unité de gestion d'information du cluster restera en étroite collaboration avec l'Information Management Working Group (IMWG) sous le leadership d'OCHA. Le cluster continuera à collaborer avec les acteurs impliqués dans la gestion d'information tels que la DTM, la MSNA et le RRM.



8.6 Annexe 6 : plan de travail annuel du cluster en 2024

STRATEGIE DU CLUSTER		REUNIONS DE COORDINATION	
Elaboration des stratégies CCCM et Abris-NFI	Annuelle	Réunions de coordination du cluster CCCM-Abris-NFI à Bangui	Bimensuelle
Elaboration de fiches techniques pratiques en annexes (typologie des abris, composition des kits abris-NFI et bordaux de coûts)	Semestriel	Participation aux réunions des clusters régionaux (en ligne ou en présentiel)	Bimensuelle
GESTION DE L'INFORMATION ET REPORTING		Co-facilitation de la réunion CMP	Mensuelle
Mise à jour des outils de collecte de données : ▪ 4W ▪ Réalisations trimestrielles abris-NFI ▪ Etat des stocks	Annuelle	Participation aux réunions de l'ICCG	Hebdomadaire
Mise à jour des dashboard 4W (CCCM et abris-NFI)	Trimestrielle	Organisation de réunions du Strategic advisory Group (SAG)	Trimestrielle
Dashboard de réalisations (CCCM, abris-NFI) et cartes en versions interactives et statiques	Trimestrielle	Participation aux réunions IMWG	Bimensuelle
Production de factsheet CCCM et abris-NFI	Bimestrielle	Participation aux réunions des autres clusters	Selon l'Agenda
Développement de « Site Profile » avec l'appui de DTM	Trimestrielle	PLAIDOYERS ET RELATIONS EXTERNES	
Mise à jour des données de population sur les sites et en familles d'accueil (CMP)	Mensuelle	Suivi des gaps et plaidoyers pour les interventions des partenaires (matrice de suivi des alertes et 4W)	Continu
Appui aux autres mécanismes de gestion d'information (DTM, MSNA pour la facilitation de la collecte des données /utiles/précises)	Continu	Production de notes de plaidoyer pour les bailleurs en collaboration avec les PI / PSU et rencontre bailleurs	Semestrielle
Développement d'outils de soutien aux partenaires (formulaires PDM Abris-NFI, outil de profilage etc.)	Continu	SOUTIENS AUX CLUSTERS REGIONAUX ET PARTENAIRES	
Visibilité du cluster – Publications sur les sites web du cluster Abris-NFI et ReliefWeb	Continu	Formations (En continu à distance et/ou en présentiel)	Trimestrielle
Production de Succès Stories et Album Photos des réalisations	Continu	Identification de partenaires complémentaires dans le cadre de la localisation à encourager	Continu
		Contextualisation stratégique du CCCM mobile par les clusters régionaux	Continu
		Atelier national du cluster	Semestrielle
		RENCONTRES BILATERALES	
		Réunions de mise au point avec les représentants (HCR et OIM)	Trimestrielle Ad-Hoc
		Réunions de consultation avec les global clusters (selon les agendas des global clusters)	Trimestrielle Ad-Hoc
		Réunions de mise au point avec OCHA	Trimestrielle Ad-Hoc
		Renforcement des collaborations bilatérales entre ONG	Continu

